

# CHAPITRE 1 - Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités

La conquête des océans depuis l'Antiquité et celle de l'espace à partir des années 1950 constituent, au-delà des territoires terrestres habités et largement explorés, une opportunité pour les États de se développer et de s'affirmer. Enjeu de puissance et de développement, la course aux nouveaux espaces accroît les rivalités internationales et se traduit par une recomposition des équilibres géopolitiques régionaux et mondiaux.

**Comment la conquête de l'espace et des océans contribue-t-elle aux rivalités entre puissances ?**

## **Cours : L'espace : conquêtes, affirmations de puissance et rivalités depuis la guerre froide (p. 42-43)**

Comment et pourquoi les enjeux et les acteurs de la conquête spatiale ont-ils évolué depuis la guerre froide ?

### **I - Les origines militaires de la conquête spatiale**

#### **A. L'impulsion allemande**

L'Allemagne met au point la première fusée moderne durant la Seconde Guerre mondiale. Initié en 1937, le projet de missile à longue portée capable de frapper les puissances alliées depuis le sol allemand aboutit en 1942 au premier envol d'une fusée V2. Plusieurs milliers d'exemplaires sont produits et frappent à partir de septembre 1944 des villes anglaises, françaises et belges.

La guerre terminée, les vainqueurs s'approprient la technologie allemande. Américains et Soviétiques et, dans une moindre mesure, Français et Britanniques, rivalisent pour récupérer les plans, le matériel et surtout les ingénieurs du programme V2. Tous souhaitent les utiliser pour développer leurs propres missiles destinés à emporter des charges nucléaires. Le principal concepteur du V2, Wernher von Braun, s'installe ainsi aux États-Unis en 1945.

#### **B. La « course à l'espace » au cœur de l'affrontement américano-soviétique**

Durant la guerre froide, l'espace n'est pas seulement un enjeu militaire. Américains et Soviétiques produisent des missiles, dont la portée est désormais intercontinentale, pour entretenir la dissuasion nucléaire. Mais ils développent aussi des projets civils à l'image des lanceurs destinés à envoyer des satellites et des hommes dans l'espace.

L'espace devient le théâtre privilégié de la bataille d'image à laquelle se livrent les deux Grands. Chacun cherche à prouver la supériorité de son modèle en allant plus vite et plus loin que l'autre dans l'exploration spatiale. C'est pourquoi tous deux accordent une grande importance à la promotion de leurs exploits auxquels la presse, le cinéma et la télévision donnent un large écho.

## **II - De l'avance soviétique à la domination américaine**

### **A. Les succès soviétiques**

L'URSS est la première à mettre des satellites en orbite. Spoutnik 1 est lancé en octobre 1957, suivi un mois plus tard de Spoutnik 2. Ce dernier transporte une chienne, Laïka, qui survit 7 jours avant de mourir par manque d'oxygène. Les Soviétiques sont également les premiers à réussir un survol lunaire (1959), à envoyer un homme (Youri Gagarine, 1961) puis une femme (Valentina Terechkova, 1963) dans l'espace, à y réussir une sortie (1965) et à envoyer des sondes explorer le sol lunaire (1966).

Les réussites soviétiques sont accueillies avec inquiétude par les États-Unis. Dans les années 1950, les fusées américaines, encore à l'état de prototype, explosent régulièrement à l'envol. En janvier 1958, les Américains parviennent à placer en orbite le satellite Explorer 1. Créée dans la foulée, la NASA se voit confier le projet Mercury visant à envoyer un homme dans l'espace et à le faire revenir sur Terre sain et sauf. Mais elle n'atteint cet objectif qu'en 1962, soit un an après les Soviétiques.

### **B. La revanche américaine**

Avec le programme Apollo, les Américains se lancent à l'assaut de la Lune pour tenter de faire oublier les exploits soviétiques. Initié en 1961, il atteint son objectif en 1969 lorsque les Américains Armstrong, Aldrin et Collins posent le pied sur le sol lunaire.

Leur exploit est retransmis en direct à la télévision. À partir de 1976, des sondes américaines sont envoyées sur Mars. Opérationnelle en 1981, la navette spatiale américaine permet de réaliser des allers retours entre la Terre et l'espace.

Les Soviétiques ne parviennent pas à rattraper leur retard sur les États-Unis. En 1974, ils renoncent à envoyer des hommes sur la Lune et leur navette spatiale, Bourane, n'effectue qu'un unique vol en 1988. Confrontée à des difficultés économiques croissantes, l'URSS n'est plus en mesure d'investir suffisamment dans la recherche spatiale pour concurrencer les États-Unis.

### **III - Les nouveaux acteurs de la conquête spatiale**

## **A. D'autres États à la conquête de l'espace**

Malgré des moyens plus limités, les pays européens tentent de suivre le rythme imposé par les deux Grands. La France met en orbite son premier satellite en 1965, le Royaume-Uni en 1971. La création de l'Agence spatiale européenne (ASE) en 1975 permet de mutualiser les moyens et aboutit quatre ans plus tard au premier tir du lanceur Ariane.

Certaines puissances émergentes se sont aussi engagées dans la course à l'espace. Grâce à l'aide soviétique, l'Inde dispose de ses propres lanceurs depuis les années 1970. La Chine est parvenue en 2003 à envoyer un homme dans l'espace et ambitionne un vol habité vers la Lune d'ici 2025.

## **B. De nouveaux acteurs pour de nouveaux usages de l'espace**

La fin de la guerre froide s'est traduite par une baisse globale des sommes allouées par les États à la conquête spatiale. Le budget de la NASA, qui représentait 4,5 % du PIB américain en 1966, n'en représente aujourd'hui plus que 0,5 %. L'agence spatiale russe équilibre son budget en vendant à prix d'or des séjours touristiques à bord de la station spatiale internationale.

Des acteurs privés prennent le relais des États. Dès 1980, la société française Arianespace devient la première société commerciale de transport spatial. Elle loue ses services aux sociétés de télécommunications qui souhaitent placer sur orbite des satellites. Elle est aujourd'hui concurrencée par les champions américains du New Space, telle la société SpaceX.

## **Cours : Les océans : conquêtes, affirmations de puissance et rivalités depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle (p. 44-45)**

Comment les rivalités de puissance s'affirment-elles sur les espaces maritimes ?

### **I - Des États rivaux à la conquête des mers et océans**

#### **A. Mondialisation et enjeux géostratégiques**

La mondialisation renforce l'importance géostratégique des mers et des océans. Les économies sont de plus en plus dépendantes des approvisionnements maritimes : 9 % des flux intercontinentaux de marchandises sont transportés par mer et 99 % des flux d'information mondiaux (Internet, téléphone...) sont transmis par câbles sous-marins.

Les ressources océaniques et leur exploitation suscitent la convoitise. Alors que les besoins augmentent et que les richesses terrestres se raréfient, les océans apparaissent comme les derniers espaces d'exploration de la planète pour accéder à de nouveaux gisements. C'est le cas de l'océan glacial Arctique, qui suscite l'intérêt de nombreux États attirés par l'ouverture de nouvelles routes maritimes et par l'exploitation des ressources potentielles.

#### **B - L'océan, un espace convoité théâtre de nouvelles rivalités géopolitiques**

La maritimisation croissante des États côtiers s'accompagne de nouveaux enjeux géopolitiques. En témoigne la multiplication des tensions pour la fixation des frontières maritimes, comme dans le golfe du Venezuela, riche en hydrocarbures, où la Colombie revendique l'archipel de Los Monjes au détriment de son voisin vénézuélien.

L'appropriation des espaces maritimes s'accompagne d'une affirmation de la souveraineté des États. Théorisée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la doctrine du Sea Power se renforce aujourd'hui : la puissance d'un État proviendrait de sa capacité à maîtriser l'espace maritime mondial grâce à sa marine pour y projeter sa souveraineté et y contrôler ses intérêts stratégiques (Royaume-Uni au XIX<sup>e</sup> siècle, États-Unis au XX<sup>e</sup> siècle).

## **II - De la conquête à domination militaire : l'affirmation de la puissance**

### **A - Dissuasion et projection, les composantes de la puissance navale**

Les forces navales participent à la dissuasion nucléaire en garantissant en tout temps et en tout lieu une capacité de frappe. Elles reposent sur les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), indétectables, dont un tir de missile peut toucher n'importe quel État depuis les mers. Six puissances en disposent aujourd'hui : États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Chine, et Inde.

La projection de puissance est une dimension fondamentale de la puissance maritime. Utilisée en temps de crise ou de guerre, elle consiste à frapper ou à se tenir prêt à frapper l'adversaire à l'aide de groupes aéronavals articulés autour d'un porte-avions. En 2019, l'US Navy a ainsi déployé le porte-avions USS Abraham Lincoln à proximité de l'Iran pour faire pression sur ce pays, accusé de vouloir se doter d'une force nucléaire.

### **B - Les marines nationales, des forces de protection**

La sécurité et la sûreté sont une expression de la puissance maritime. La sécurité est liée au risque couru en mer par les navires et les équipages ou au risque de pollution. La sûreté maritime concerne la lutte contre des ennemis aujourd'hui non étatiques (piraterie, terrorisme, pêche illégale...).

L'essor d'activités illicites oblige les États à mener des actions navales de surveillance ou d'intervention armée. Les trafics sont multiples : courants migratoires illégaux, contrefaçons, armes ou drogues (gofast dans les Caraïbes). Depuis 2008, la force navale européenne (Eunavfor) mène l'opération Atalante de lutte contre la piraterie maritime au large de la Corne de l'Afrique.

### **III - Affirmation et développement des puissances navales au XXI<sup>e</sup> siècle**

## **A - L'hégémonie navale américaine**

Les États-Unis sont les « maîtres des mers » par leur présence sur tous les océans et leur permanence à la mer. Le montant de leurs dépenses de défense représentait 36 % des dépenses militaires mondiales en 2018. La marine américaine est la première force navale : 11 porte-avions, 14 SNLE, 58 SNA et sept flottes présentes sur tous les océans. Depuis 1945, la stratégie navale américaine a basculé de l'Atlantique vers le Pacifique.

La Marine nationale française et la Royal Navy (Royaume-Uni) sont les seules autres marines de haute mer. Comme l'US Navy, elles disposent de forces navales complètes : porte-avions, SNLE... Leur capacité de projection mondiale est renforcée par des bases installées outre-mer ou à l'étranger : Djibouti, Abu Dhabi ou encore Dakar pour la Marine nationale française.

## **B - L'émergence de nouvelles puissances navales**

Depuis dix ans, les marines des pays émergents se développent. En 1950, 18 pays possédaient des sous-marins. Ils sont aujourd'hui 42, dont l'Algérie, l'Indonésie ou encore le Vietnam. Les grands pays émergents (Chine, Inde, Brésil) et les puissances régionales (Taïwan, Turquie, Corée du Sud, Pakistan) cherchent à s'affirmer sur les mers et les océans en développant leurs flottes.

Les nouveaux acteurs géostratégiques des mers et des océans agissent à différentes échelles. Si les ambitions brésiliennes semblent se limiter au contrôle de leur ZEE, la Russie réaffirme sa présence sur et sous les mers (large de la Syrie). La Chine modernise sa capacité de projection grâce à un programme de construction de porte-avions (Liaoning en 2011, Shandong en 2019).

## **Jalon : La course à l'espace des années 1950 à l'arrivée de nouveaux acteurs (p. 46-47-48-49)**

### **Doc 2 p. 46 : Gagarine, un héros soviétique**

**Khrouchtchev, qui dirige alors l'URSS, prononce ce discours à l'occasion d'une cérémonie organisée en l'honneur de Youri Gagarine qui vient d'effectuer le premier vol spatial habité.**

En 43 ans de pouvoir soviétique, la Russie naguère illettrée, dont certains parlaient avec mépris en la considérant comme un pays arriéré, a parcouru une route grandiose. Notre pays a maintenant créé le premier vaisseau-satellite, il s'est élancé le premier dans le cosmos. N'est-ce pas la manifestation la plus éclatante de la liberté authentique du peuple le plus libre du monde, du peuple soviétique ? Après avoir réuni toutes les conditions pour le décollage et l'atterrissage réussi du vaisseau-satellite, nous avons montré de quoi est capable un peuple s'il devient vraiment libre, émancipé sous le rapport politique et économique. Effectivement, sont libres non pas les pays où les riches exploitent librement ceux qui n'ont pas de pain – c'est le monde « libre » – mais les pays où tous les travailleurs, tous les peuples ont la possibilité de jouir de tous les biens matériels et spirituels. La conquête de l'espace que nous avons entreprise est un brillant jalon dans l'évolution de l'humanité. Cette victoire signifie un nouveau triomphe des idées léninistes, elle confirme la justesse de la doctrine marxiste-léniniste.

Nikita Khrouchtchev, discours du 14 avril 1961

## **Doc 4 p. 47 : Le succès de la mission Apollo vu de Moscou**

Avec plusieurs jours de retard sur l'Occident, Moscou se passionne aujourd'hui pour le vol « Apollo » et dans les cantines des usines comme dans les foyers, les noms des trois astronautes américains sont sur toutes les lèvres. On ne parle dans la capitale soviétique que de « Houston » <sup>1</sup>, et d'« Apollo », surtout depuis que la télévision soviétique a projeté, hier matin, en différé, les premières images de l'arrivée de l'homme sur la Lune. Hier soir, Moscou a été définitivement conquise lorsque le speaker a révélé qu'Armstrong avait déposé sur le sol lunaire des médaillons à l'effigie de Gagarine et de Komarov (les deux astronautes soviétiques qui ont connu une mort tragique) à côté de ceux de leurs trois camarades américains qui ont péri dans l'incendie de leur cabine. Le retournement de l'opinion a coïncidé avec l'adoption par les autorités d'une politique de « fair-play » qui avait semblé faire défaut jusqu'alors. [...] M. Leonid Brejnev<sup>2</sup> a complimenté [...] l'ambassadeur des États-Unis à son arrivée hier en Pologne, et la grande presse soviétique, s'emparant du sujet, lui a donné sa véritable dimension d'événement de première importance et en a fait l'objet de reportages et de commentaires scientifiques.

Dépêche AFP du 22 juillet 1969.

1. Ville du Texas où est installé le centre de contrôle des missions spatiales habitées américaines.

2. Dirigeant de l'URSS de 1964 à 1982.

## **Doc 5 p. 48 : Les ambitions chinoises vues de Washington**

En 2011, Pékin a annoncé son intention de mettre un homme sur la Lune d'ici 2020, et son agence spatiale a publiquement suggéré d'établir une « base sur la Lune comme nous l'avons fait au pôle Sud et au pôle Nord ». Pourtant, Washington n'a guère songé à la possibilité qu'une fois une implantation permanente établie, Pékin puisse chercher à affirmer sa souveraineté territoriale extraterrestre, déclarant une partie de la surface lunaire territoire chinois. L'idée n'est pas aussi folle qu'elle en a l'air. Pendant la guerre froide, la possibilité que des pays revendiquent des territoires sur la Lune ou sur d'autres planètes a été jugée suffisamment réaliste pour que le Traité sur l'espace extra-atmosphérique de 1967<sup>1</sup> soit adopté pour l'empêcher. Washington s'aveugle s'il pense que ce bout de papier empêchera un accaparement des terres lunaires par les Chinois. [...] Si Pékin décidait d'annexer la Lune, ou même une partie seulement de celle-ci, le régime juridique international actuel dans l'espace volerait en éclats, encourageant d'autres pays à annexer leur propre territoire extraterrestre. Cela pourrait marquer le début d'une période de colonialisme telle que nous n'en n'avons pas connue depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

John Hickman, « Lever de Lune rouge », Foreign Policy, juin 2012

(traduction Florian Louis).

1. Ce traité interdit l'appropriation de l'espace extra-atmosphérique et son usage militaire.

## **Doc 7 p. 48 : Quelle place pour l'Europe dans le nouveau paysage spatial ?**

De nombreux observateurs voient le XXI<sup>e</sup> siècle comme le premier véritable siècle spatial, avec le début d'une nouvelle « course à l'espace », par référence à celle qui a opposé les Soviétiques et Américains durant la guerre froide. L'espace pourrait être le terrain d'une nouvelle révolution industrielle mais aussi de nouvelles rivalités géopolitiques et économiques, y compris pour l'occupation des corps célestes (Lune, Mars, astéroïdes, etc.) et l'exploitation des ressources spatiales (énergie solaire, eau, minerais, etc.). La notion même de souveraineté spatiale se transforme : d'une souveraineté dans l'accès à l'espace, elle évolue rapidement vers une souveraineté dans l'espace lui-même, où rivaliseront États et acteurs privés. [...] La stratégie européenne est actuellement marquée, d'une part, par un investissement global (public et privé) dans le secteur spatial plus faible que ses principaux concurrents et, d'autre part, par une insuffisante coordination des efforts au niveau européen. [...] Pour les pays du continent, l'avenir spatial sera européen ou ne sera pas.

Arthur Sauzay, « Espace : l'Europe contre-attaque », note de l'Institut  
Montaigne, décembre 2017

## **Doc 8 p. 49 : Vers une privatisation de la conquête spatiale ?**

Alors même que le New Space tient le haut du pavé, les acteurs traditionnels, au premier rang desquels la NASA, subissent de manière symétrique des difficultés croissantes à justifier leurs programmes. [...] Les difficultés pour les États à justifier aujourd'hui leurs investissements dans les grands programmes d'exploration témoignent d'une défiance croissante dans les pays les plus avancés vis-à-vis des institutions publiques. Les remises en cause de l'État et de ses modes de fonctionnement mêmes créent de fait une situation d'érosion propice au New Space. Autre source de débats, la conduite de programmes à très long terme par une agence publique suppose une vision collective du monde qui n'est pas toujours au rendez-vous. Les impératifs de la guerre froide tenaient lieu de ciment national et international pour consolider les efforts spatiaux. Aujourd'hui rien de comparable ne peut justifier d'investir dans la conquête spatiale sans en débattre. Les opinions publiques, les sociétés mêmes, traversées par des histoires et des cultures sociales et politiques très différentes, montrent une grande diversité dans leurs attentes et dans les crises qu'elles redoutent. Ainsi par exemple, la science et le progrès technique (dont l'image est souvent mise en avant par les politiques spatiales) seront vus parfois comme un facteur de progrès, parfois comme une source de problème.

Xavier Pasco, Le Nouvel âge spatial. De la guerre froide.

## **Jalon : Affirmer sa puissance : dissuasion nucléaire et forces de projection maritimes (p. 50-51-52-53)**

### **Doc 4 p. 51 : Les vecteurs de la dissuasion nucléaire**

Le monde nucléaire reste aujourd'hui encore très marqué par l'héritage de la guerre froide. [...] Si la plupart des pays disposant d'armes nucléaires (Chine, Russie, Inde, Pakistan, Corée du Nord) ont décidé de miser en priorité sur les missiles balistiques sol-sol, les États d'Asie souhaitent désormais, comme les autres, disposer d'une composante maritime. [...]

Les moyens nucléaires mer-sol sont les plus discrets et donc les moins vulnérables. Il peut s'agir de missiles de croisière emportés par certains sous-marins nucléaires d'attaque (SNA), plutôt destinés à des frappes limitées. Mais il s'agit généralement de missiles balistiques emportés par des sous-marins lanceurs d'engins (SNLE). Les SNLE, qui sont sans doute, avec les navettes spatiales, les engins les plus complexes jamais conçus par l'Homme, sont réputés invulnérables en raison de leur très grande discrétion acoustique. [...]

Le premier élément de la dissuasion est la possession d'une capacité nucléaire opérationnelle et crédible. Opérationnelle, cela veut dire qu'elle peut être mise en œuvre dans des délais compatibles avec l'évolution d'une crise. Crédible, cela signifie qu'elle permet d'exercer en toutes circonstances des dommages suffisamment importants pour dissuader l'adversaire.

Bruno Tertrais, La France et la dissuasion nucléaire : concept, moyens, avenir, La Documentation française, 2017

## **Doc 5 p. 52 : Les navires décisifs des forces de projection**

Ce qui fait l'essence même d'une puissance navale, c'est la projection [...]. Une marine comporte un certain nombre de navires majeurs qui permettent une réelle projection de puissance vers la terre – ce qu'on appelle des capital ships ou navires décisifs.

Les porte-avions, véritable bases aériennes mobiles, sont susceptibles de projeter 30 à 60 appareils à plusieurs centaines de kilomètres. Le porte-avions pose moins de problèmes diplomatiques que l'utilisation d'une base terrestre d'un allié, car il reste dans les eaux internationales ; avec l'allonge<sup>1</sup> des avions modernes, plus la portée des missiles air-sol qu'ils transportent, ce sont 95 % des zones urbanisées qui peuvent être frappées depuis la mer.

Les navires d'assaut amphibie<sup>2</sup> [...], équipés comme de véritables hôpitaux de campagne, [...] sont aptes à secourir les populations victimes de catastrophes naturelles. [...]

Le dernier type de capital ship en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle est le sous-marin nucléaire, et plus précisément le SNA (sous-marin nucléaire d'attaque). Plus petit que le SNLE (qui assure la dissuasion atomique), le SNA est armé pour s'attaquer à d'autres navires mais aussi à la terre grâce aux missiles de croisière.

Pierre Royer, « Qui tient la mer tient le monde », *Conflits*, n° 4, janvier-février-mars 2015.

1. Rayon d'action des avions de chasse militaires.
2. Navire de guerre utilisé pour réaliser un assaut de la mer sur la terre.

## **Doc 8 p. 53 : L'affirmation des marines indienne et chinoise**

La Chine et l'Inde envisagent désormais de projeter leurs forces au-delà de leur périmètre traditionnel. Au large de l'Afrique et dans le golfe d'Aden, la marine de l'Armée populaire de libération (APL) maintient sans discontinuer depuis décembre 2008 des patrouilles anti-piraterie, au grand dam de l'Inde qui perçoit ce déploiement comme les prémices d'un établissement permanent dans ces régions.

New Delhi aspire à être « la puissance navale dominante » de l'océan Indien dans sa zone d'intérêts, du golfe Persique au détroit de Malacca. L'Indian Navys'aventure en mer de Chine du Sud ou en mer de Chine de l'Est. Comme la Chine à l'Ouest de Malacca, l'Inde estime qu'elle a elle aussi des intérêts à l'Est de Malacca où transite une partie de son pétrole, de son charbon et de ses minerais en provenance d'Asie du Sud-Est (Brunei, Malaisie, Vietnam). [...]

À terme, Pékin comme New Delhi prévoient la construction d'un ou plusieurs super-porte-avions. Avec quatre ou cinq porte-avions d'ici 2030, la Chine deviendra une marine régionale à capacité de projection globale dépassant l'Inde, qui devrait s'arrêter à trois porte-avions, le Royaume-Uni et la France. Désormais les programmes navals sino-indiens s'apparentent à une course aux armements.

Alexandre Sheldon-Duplaix, « Les capacités de projection des marines indienne et chinoise », *Stratégique*, n° 114, 2017.

## **Points de vue : Faut-il craindre la militarisation de l'espace ? (p. 54-55)**

### **Doc 2 p. 54 : Le traité de l'Espace**

Les États parties au présent Traité, s'inspirant des vastes perspectives qui s'offrent à l'humanité du fait de la découverte de l'espace extra-atmosphérique par l'homme ; reconnaissant l'intérêt que présente pour l'humanité tout entière le progrès de l'exploration et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques [...] ; s'engagent à ne mettre sur orbite autour de la Terre aucun objet porteur d'armes nucléaires ou de tout autre type d'armes de destruction massive, à ne pas installer de telles armes sur des corps célestes et à ne pas placer de telles armes, de toute autre manière, dans l'espace extra-atmosphérique. Tous les États parties au Traité utiliseront la Lune et les autres corps célestes exclusivement à des fins pacifiques. Sont interdits sur les corps célestes l'aménagement de bases et installations militaires et de fortifications, les essais d'armes de tous types et l'exécution de manœuvres militaires.

Accord international conclu sous l'égide de l'ONU à l'initiative des États-Unis et de l'URSS le 27 janvier 1967.

### **Doc 3 p. 55 : Assurer une « défense active »**

Des satellites espionnés, brouillés, ou encore éblouis ; les moyens de gêner, neutraliser ou détruire les capacités spatiales adverses existent et ils se développent : nous le savons, l'ombre de la menace est bien réelle. À cette arsenalisation<sup>1</sup> rampante de l'espace, s'ajoutent les risques liés à la démocratisation de l'accès à l'espace, le New Space. Je pense notamment aux entreprises de la Silicon Valley qui s'emparent de l'espace, parfois au mépris de l'autorisation des États dont elles relèvent. [...] L'espace ne doit pas devenir un nouveau Far West. Il est nécessaire que les États soient en mesure de maîtriser les risques. Pour cela, disposer d'une défense spatiale renforcée est absolument essentiel. Car c'est de notre indépendance qu'il s'agit. C'est notre liberté d'appréciation, d'accès et d'action dans l'espace qui est en jeu. [...] Un grand commandement de l'espace sera créé le 1<sup>er</sup> septembre pour appréhender les questions spatiales militaires à l'aune des ruptures stratégiques, nous doter d'une doctrine des opérations dans l'espace, et mettre en œuvre nos moyens spatiaux. [...] Nous pourrions organiser notre défense active. Et là, je veux être précise : la défense active, cela n'a rien d'une stratégie offensive, ce dont il s'agit, c'est d'autodéfense. C'est, lorsqu'un acte hostile a été détecté, caractérisé et attribué, pouvoir y répondre de façon adaptée et proportionnée, en conformité avec les principes du droit international. Si nos satellites sont menacés, nous envisagerons d'éblouir ceux de nos adversaires. Nous nous réservons le moment et les moyens de la riposte : cela pourra impliquer l'emploi de lasers de puissance déployés depuis nos satellites ou depuis nos nano-satellites patrouilleurs.

Florence Parly, Ministre française des Armées, discours prononcé à Lyon

le 25 juillet 2019.

## **Doc 4 p. 55 : Technologie militaire et technologie spatiale**

L'espace extra-atmosphérique s'est désormais pleinement imposé comme un élément essentiel des opérations militaires modernes. En 2015, année de « pic opérationnel » pour les armées françaises, le CIE<sup>1</sup> soulignait que 100 % des missions militaires nationales avaient utilisé le GPS, que ce soit dans le milieu maritime, terrestre ou aérien, tandis que 67 % des armements tirés l'avaient été sur coordonnées, ciblant des objectifs localisés à l'aide de 42 000 images satellitaires. Pour les armées occidentales dans leur ensemble, le levier spatial est le gage d'une certaine asymétrie technologique positive [...]. Cependant, en augmentant leur dépendance envers le milieu extra-atmosphérique, ces mêmes armées encouragent aussi leurs concurrents à cibler spécifiquement la source de cette asymétrie pour la neutraliser, la dégrader ou la détruire.

Olivier Zajec, « Il faut surveiller notre nouvelle frontière, l'espace »,  
L'Opinion, 8 janvier 2018.

1. Créé en 2010, le « Commandement interarmées de l'espace », rebaptisé « Commandement de l'espace » en 2019, est l'organisme français chargé d'assurer la défense spatiale du pays.

## **Révisions : Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités (p. 56-57)**

### SYNTHÈSE

#### **I - L'humanité à la conquête de nouveaux espaces**

Les sociétés humaines se sont très tôt projetées en mer et ont longtemps rêvé de pouvoir en faire autant dans les airs et au-delà. Loin d'être motivée par un seul souci d'exploration, cette volonté d'accéder à de nouveaux milieux est étroitement liée à des appétits de richesse et de puissance. En mer comme dans l'espace, la volonté de conquête n'est donc jamais loin de la volonté de découverte.

Les espaces maritimes ont de longue date fait l'objet d'une exploitation humaine. Jadis surtout utiles pour la pêche, les océans sont aujourd'hui convoités pour les ressources fossiles qu'ils renferment, notamment les hydrocarbures. Dans un monde où les lieux de production et de consommation des biens sont de plus en plus distants, ils sont aussi des lieux d'intense circulation de matières premières et de produits manufacturés.

L'espace extra-atmosphérique n'est devenu accessible aux hommes que dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Depuis lors, de nombreux satellites ont été placés sur orbite. Ils sont devenus indispensables dans de nombreux domaines comme les télécommunications ou la géolocalisation.

#### **II - Affirmer sa puissance sur mer et dans l'espace**

La capacité à se déployer sur les océans et dans l'espace est à la fois une manifestation et un instrument de la puissance d'un État. Il faut en effet disposer de capitaux économiques et d'un savoir-faire technologique importants pour être en mesure de s'y imposer. En retour, l'accès aux océans et à l'espace extra-atmosphérique permet de créer des richesses et de faire progresser la maîtrise technologique.

Aucune grande puissance militaire ne peut se permettre de négliger l'élément naval. La mer est en effet un des moyens les plus efficaces de projeter sa puissance sur un théâtre d'opérations lointain, notamment par le recours à des porte-avions. Elle est aussi au cœur de la dissuasion nucléaire dans la mesure où elle est sillonnée par des SNLE qui garantissent aux États qui en disposent la capacité de riposter à une attaque.

Depuis la guerre froide, la conquête spatiale est la vitrine par excellence de la puissance. URSS et États-Unis ont longtemps considéré que leurs succès dans ce domaine, auxquels ils donnaient un large écho médiatique, illustraient la supposée supériorité de leurs modèles respectifs.

### **III- Les rivalités de puissance en mer et dans l'espace**

Parce qu'elles sont des leviers de puissance, la maîtrise des mers et celle de l'espace font l'objet d'intenses rivalités entre États. Chacun cherche à faire plus et mieux que ses rivaux dans ces domaines. Pour cela, les États ont parfois recours à l'espionnage ou à des transfuges, à l'image de l'ingénieur allemand Wernher Von Braun devenu américain dans les années 1950.

La première puissance navale globale a été le Royaume-Uni qui dominait le monde grâce à ses marines marchande et militaire au XIX<sup>e</sup> siècle.

Au XX<sup>e</sup> siècle, il a été dépassé par les États-Unis qui exercent aujourd'hui une hégémonie sur les mers du monde. La Chine engage d'importants investissements pour tenter de rattraper son retard.

L'exploration spatiale a longtemps été dominée par les États-Unis et l'URSS. Les Européens ont contesté ce duopole via la création de l'Agence spatiale européenne (ASE), qui demeure toutefois un acteur de second plan. Depuis les années 2000, l'Inde et la Chine investissent massivement afin d'affirmer leur nouveau statut par des exploits dans l'espace. Dans les pays occidentaux, la tendance est plutôt à un désengagement de l'État de la conquête spatiale au profit des acteurs privés du New Space.